



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027050

HAL Id: hceres-02027050

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027050>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LI120000946

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La licence mention Sciences du langage de l'Université de Tours est une mention jeune (2008) qui affiche une spécificité originale en matière de formation : elle est en effet étroitement associée au CHU et à l'École d'orthophonie. Elle propose ainsi une formation axée sur une majeure et des mineures, à choisir entre « langues » et « clinique ».

Elle offre donc des débouchés variés : outre les classiques concours de l'enseignement et de l'Education Nationale, les métiers de la communication, du journalisme, de la documentation, elle propose une orientation vers les carrières para-médicales.

Indicateurs

Peu d'indicateurs sont disponibles, la mention ayant été créée en 2008.

Nombre d'inscrits en L1	47
Nombre d'inscrits en L2	24
Nombre d'inscrits en L3	SO
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	SO
% d'insertion professionnelle	SO

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention présente une cohérence pédagogique certaine, et justifie pleinement son existence *hic et nunc*. La spécialisation progressive (dans une matière qui, dès la première année, est assez clivante) est respectée. L'équilibre des CM et des TD, celui des semestres, l'emploi du contrôle continu sont une sorte de modèle. On aimerait cependant connaître l'articulation de cette mention, à majeure et mineure, avec les autres « parcours » ouverts à Tours.



Les dispositifs d'aide à la réussite sont pleinement utilisés. Cette licence bénéficie notamment des dispositifs propres à l'Université de Tours : accent sur la mobilité, sur la réussite (Plan licence), sur le projet professionnel (UE « Mobil »).

Il s'agit là d'une mention qui, tout en gardant une vraie cohérence disciplinaire, offre une vraie professionnalisation. Par exemple, le lien avec le CHU est parfaitement mis en évidence : on comprend l'importance des sciences du langage dans un hôpital qui effectue des recherches sur les dysfonctionnements langagiers. La licence a été clairement pensée dans la perspective de l'insertion professionnelle.

Le pilotage de la mention semble également fort intéressant. Le dossier est, la plupart du temps, bien renseigné, avec cependant un certain nombre d'informations manquantes. On attend de voir les résultats de cette jeune licence.

- Points forts :
 - La mention trouve très clairement sa justification dans le paysage académique local.
 - L'ouverture sur les masters est variée et originale.
 - L'UE « Mobil » est un atout.
 - L'offre de formation permet de nombreuses passerelles, et permet d'accueillir des étudiants venant d'horizons différents.
 - La forte professionnalisation.

- Points faibles :
 - Certaines informations sont manquantes, tels les dispositifs précis de contrôle continu, les règles de compensation, les adaptations possibles pour les étudiants en régime spécial.
 - La mobilité doit être davantage mise en valeur.
 - Les stages et les UE de préparation aux métiers de l'enseignement doivent également être valorisés davantage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'ajout d'UE d'enseignement serait à favoriser, également pour les étudiants se destinant au FLE (primo-arrivants). De même, il faudrait sans doute penser à des stages obligatoires (en milieu scolaire, hospitalier...). Il conviendrait également de préciser les dispositifs précis de contrôle continu, les règles de compensation, les adaptations possibles pour les étudiants en régime spécial.